

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS (OPH32)**

Décision N° 2022 026 CA

SEANCE du 21 octobre 2022
Présidée par Monsieur **Bernard KSAZ**
L'An deux mille vingt deux
Le vingt et un octobre à 09h30

Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière de son Président.

Membres convoqués : 23
Présents : 18
Pouvoirs : 1
Absents excusés : 4

Membres présents ayant voix délibérative : Mmes/MM Bernard KSAZ, Président – Charline DUMONT, Vice-Présidente, Conseillère Départementale – Nathalie BARROUILLET, Conseillère Départementale – Chantal DEJEAN-DUPEBE, Conseillère Départementale – Charlette BOUE, Conseillère Départementale – Françoise CARRIE, Personnalité Qualifiée élue local – Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée élue local – Michel BURGAN, Personnalité Qualifiée – Marie-Ange PASSARIEU, Personnalité Qualifiée – Collette SABATHE, Personnalité Qualifiée – Régis SANSOT, Représentant d'association œuvrant pour l'insertion – Philippe LAFFORGUE, Représentant Action Logement Services – Jacques JEAN-LOUIS, Représentant l'UDAF – Franck CHARRIE, Représentant la CAF – Danièle DARAN, Représentante des locataires – Magali RUZAFI GHANMOUNI, Représentante des locataires – Nicole JULLIAN, Représentante des locataires – Ahmed MOUHOUCHE, Représentant des locataires

Excusés ayant donné pouvoir : Mme Anne BIEMOURET, Personnalité Qualifiée à Bernard KSAZ

Excusés : Mme Christel CANTARUTTI, Représentante Syndical UD CFDT – M. Éric CANTARUTTI, Représentant Syndical UD CGT – M. Francis LARROQUE, Conseiller Départemental – Mme Suzanne MACABIAU, Personnalité Qualifiée.

Assistaient à la séance : Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32, Madame Aimée PARAROLS, secrétaire du C.S.E, Mme BLANCARD Chrystelle, Cheffe du Pôle Politiques de l'Habitat et de la Construction à la DDT, représentant Monsieur le Préfet du GERS
Mme Marie-Pierre ETIENNE, Chef du Service Logement, Habitat et Urbanisme – Direction Territoires et Développement Durable du Conseil Départemental du Gers, collectivité de rattachement
Christine PUJOS, Secrétaire de séance.

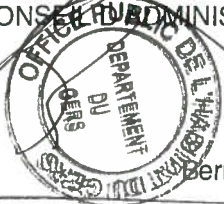
OBJET : Débat d'OrientatIon Budgétaire 2023

Le Président informe le Conseil que la nouvelle procédure budgétaire selon l'article R423-6 du Code de la Construction et de l'Habitat, l'Office Public de l'Habitat du Gers de soumettre au Conseil d'Administration les éléments constitutifs permettant un Débat d'OrientatIon Budgétaire pour l'exercice 2023 dans les deux mois précédant l'examen du budget.

Les contextes réglementaires, législatifs, de la politique de la ville, un contexte en évolution autour du plan de relance ont des répercussions fortes sur les organismes de logements sociaux et plus particulièrement le nôtre.

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité** d'adopter le Débat d'Orientation Budgétaire 2023 (DOB) annexé à la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,


Bernard KSAZ

Pour : 19
Abstention : 0
Contre :